**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 48 (1922)

Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# BULLETIN TECHNIQUE

Réd. : D' H. Demierre, ing.

## DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE: Etude sur les barrages arqués, par A. Stucky, ingénieur (suite). — L'usure des turbines hydrauliques, ses conséquences et les moyens d'y parer, par H. Dufour, ingénieur à Bâle (suite et fin). — Concours d'idées pour l'établissement d'un plan d'avenir de la Commune de Monthey (suite). — Divers: Caractéristiques mécaniques et élastiques des fontes. — Puissantes stations de télégraphie sans fil. — Nécrologie: J.-J. Sulzer-Imhoof. — Carnet des concours. — Société suisse des Ingénieurs et des Architectes. — Association amicale des Anciens Elèves de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne. — Bibliographie.

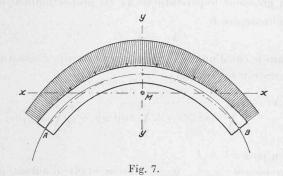
## Etude sur les barrages arqués

par A. Stucky, ingénieur.

(Suite 1.)

#### III. Calcul des arcs.

Nous examinerons plus spécialement dans ce travail les barrages dont les proportions permettent de compter avec l'action des arcs. Puisqu'ici les éléments essentiels



sont les arcs horizontaux, toutes les préoccupations devront tendre à donner à ceux-ci la forme et les dimensions qui leur permettront de travailler le plus avantageusement possible.

## § 1. Calcul d'un arc encastré soumis à une poussée répartie.

Nous n'allons étudier que le cas particulier d'un arc encastré à ses deux extrémités et soumis à une poussée répartie. Nous faisons les hypothèses suivantes : les poussées, comme l'arc lui-même sont symétriques par rapport à un axe y-y, les poussées peuvent être variables ou uniformément réparties ; elles agissent normalement à l'extrados. La ligne médiane de l'arc coïncide avec le polygone funiculaire des poussées déterminé par le milieu des naissances et de la clef. L'épaisseur de l'arc peut être variable, dans ce cas elle augmente de la clef aux naissances. (Fig, 7.)

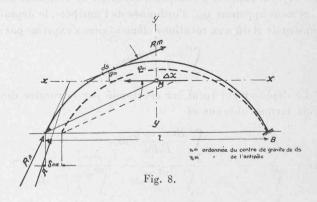
Généralement donc l'arc n'a pas la forme d'un arc de cercle. (Sauf pour le cas d'une poussée uniforme.) Si la poussée augmente des naissances à la clef, le polygone funiculaire correspondant et partant la ligne médiane auront une forme plus aiguë que l'arc de cercle. Si au contraire la poussée diminue vers la clef, l'arc prend une forme plus obtuse.

Nous n'avons pas à établir ici rigoureusement la théorie de l'arc encastré qui est suffisamment connue. Nous nous bornons à rappeler rapidement les résultats auxquels on est conduit dans le cas particulier qui nous intéresse.

L'arc encastré est généralement trois fois statiquement indéterminé. Si nous le supposons libre à l'une de ses extrémités A, il se déforme sous l'influence des poussées et A se déplace. Appelons  $\delta mx$  le déplacement de A suivant la direction des x,  $\delta my$  le déplacement suivant la direction des y et  $\delta mz$  la rotation de la section libre A. L'appui supposé parfaitement rigide empêche ces déplacements et cette rotation. La réaction d'appui doit par conséquent être capable de ramener l'extrémité A dans sa position initiale. Cette condition d'élasticité permet de déterminer la réaction A. Celle-ci peut se décomposer en deux forces X et Y et un moment Z qui ont pour effet de déplacer A de  $\delta mx$  respectivement  $\delta my$  et de faire tourner la section de  $\delta mz$ . (Fig. 8.)

On sait que les expressions de X, Y, Z se simplifient si l'on choisit pour directions X et Y deux directions conjuguées principales par rapport aux valeurs  $\frac{ds}{J}$  (J moment d'inertie) et pour origine le centre de gravité M des valeurs  $\frac{ds}{J}$ , ce point M étant supposé lié à l'extrémité A.

Nous revenons à notre cas particulier et considérons un arc de hauteur 1. La ligne médiane coïncidant avec le polygone funiculaire des poussées, chaque section ne sera soumise, du fait de ces dernières qu'à une force axiale, Rm. Un élément de l'arc de longueur ds et de section F



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir Bulletin technique du 7 janvier 1922, page 1.